

Paris. ce 16 Novembre 1906

Monsieur,

Notre conduite à votre égard et envers  
ceux qui vous ont soutenu par leur  
dévouement ne s'élève tout de même  
à vous continuer mon aide d'avocat.  
Je vous retourne donc votre  
dossier avec tout le documents  
que vous m'avez fournis.

L'avocat de votre adversaire  
est M<sup>e</sup> Paul Breton.

M<sup>e</sup> Allain n'a demandé  
ces derniers temps des conclusions  
à l'appui de votre demande.  
Il oubliant que déjà le motif de

Janvier 1905 j'en avais rédigé  
un très complet qui vous en  
donne. L'affaire est en état  
d'être bien et vite plaidée,  
mes efforts ayant été incessants  
pour briser le lentement de votre  
adversaire.

Très cordialement  
votre dévoué

Jacques Bouge

Avocat à la Cour

53 Quai des Grand Augustins